

**Projet
pédagogique
Périscolaire
Saint-Jean**



SOMMAIRE

1- LE CADRE

- a- La situation géographique
- b- La structure
- c- Le public

2- LES MOYENS

- a- Moyens matériel
- b- Moyens humains
- c- L'accueil périscolaire
- d- Le mercredi

3- LE TEMPS PERISCOLAIRE

4- LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

5- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

6- LE FONCTIONNEMENT

- a- Journée type maternelle
- b- Journée type primaire
- c- Journée type du Mercredi
- d- Rôle du directeur
- e- Rôle des animateurs
- f- Suivi et évaluation

1- LE CADRE

a- Situation géographique

La Roquette-sur-Siagne est une commune française située dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses habitants sont appelés les *Roquettans*. Le village est situé sur une colline, entre mer et montagne, à douze kilomètres de Cannes sur la route de Grasse avec la rivière Siagne en contrebas. Il offre un vaste panorama de Théoule-sur-Mer jusqu'à la baie de Cannes. Le quartier « Saint-Jean » s'est développé sur les contreforts de la vallée de la Siagne, avec une urbanisation aujourd'hui plus vaste que le village lui-même.

b- La structure

Le Péri scolaire se déroule toute l'année au sein de l'école Saint-Jean. L'école est située dans la zone d'activité de Saint-Jean, il y a à proximité une médiathèque (avec salle vidéo, salle de danse, et bibliothèque). La base de loisirs de la Roquette est accessible à pied ou en bus.

Le péri scolaire est composée de deux parties, une réservée à la maternelle avec sa cour, une salle de motricité, deux salle d'activités, des sanitaires, et un dortoir.

La deuxième partie, réservée au primaire, est composée d'une cour et un centre avec deux salles d'activités. Une autre salle d'activité, anciennement classe, est disponible, ainsi qu'un local ADOS qui peut aussi servir de salle d'activité.

c- Le public

Les enfants sont en général issus de la commune, sauf exception pour certains. Leur âge varie de 3 à 11 ans. Le public accueilli est diversifié, puisque nous recevons les enfants des nouveaux logements sociaux « les haut de Lérins », mais aussi des enfants qui viennent d'un milieu plus aisé comme la majorité des habitants de la Roquette-sur-Siagne.

2- LES MOYENS

a- Moyens matériel

Nous possédons le matériel pédagogique de base (papiers, crayons, feutres, scoubidous, jeux de cartes et de société) ainsi que du matériel dédié à la création de multiples activités manuelles. Aussi nous avons du matériel de sport, comme des filets et des raquettes de ping-pong, des ballons (football, rugby, baskets, volley). Nous avons aussi la base de loisirs de la Roquette qui est accessible à pied pour les grands jeux et les sports collectifs pendant les journées du Mercredi.

b- Moyens humains

- Un Directeur : VANNI Fabrice (BAFD)
- Une Directrice Adjointe : ROLLAND Caroline (Stagiaire BAFD)

- Equipe d'animation maternelle :

MARINO Virginie (BAFA)/ SASIA Véronique (BAFA)/ROLLAND Caroline (Stagiaire BAFD)/ VOISEUX Marcelle (ATSEM/BAFA)/ ORTEGA Françoise (ATSEM/BAFA)

- Equipe d'animation primaire :

BALGHAJI Hanene (STAGIAIRE BAFA)/ CHARLES Ricardo (BAFA)/ MARINO Josiane (ATSEM/BAFA)/ LOMBARDI Giulia (ATSEM/CAP PETITE ENFANCE)/ VANNI Fabrice (BAFD)

Les intervenants extérieurs :

- Christine de la Médiathèque le Mardi et Jeudi sur les 3/5 ans pour l'activité « CONTES ET LECTURE »
- TOURNAIRE Guy pour l'aide aux devoirs en primaire le Mardi et Vendredi
- GOHIER Anne pour l'aide aux devoirs en primaire le Lundi et Jeudi

c- L'accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles. Les besoins de garde d'enfants sont importants car bien souvent les deux parents travaillent. Cet accueil est proposé pendant les périodes scolaires dans les trois écoles de la commune : l'école Saint-Jean, l'école des Oliviers et l'école du Village. Chaque structure est déclarée auprès de la DDCS. Il s'adresse aux enfants de maternelle (3 à 5 ans) et aux enfants de primaire (6 à 11 ans).

Les tarifs :

A partir de la rentrée 2016, la nouvelle tarification est rentrée en vigueur et est calculée de la façon suivante :

Effort des familles = QF (Quotient familial) x 0,4%

En détail, le calcul est :

- un tarif matin : QF x 0,72%

- un tarif soir : QF x 1,8%

Pour le mercredi : QF x 0,7% ou 0,9%

Par délibération, le Conseil Municipal du 16 Juin 2016 a décidé d'appliquer au Quotient Familial mensuel un plancher de 600 euros et un plafond de 2000 euros.

Tarifs planchers : **Matinée :** 4,32euros **Soirée :** 10,80 euros **Matin+Soir :** 15,12 euros **Le mercredi :** 4,20 euros ou 5,40 euros journée complète

Tarifs plafonds : **Matinée** : 14,40 euros **Soirée** : 36 euros **Matin+Soir** : 50,40 euros **Le mercredi** : 14euros ou 18 euros journée complète

d- L'accueil du mercredi :

Depuis la rentrée 2018, l'organisation du périscolaire du Mercredi a changée. En effet, l'année dernière, l'accueil se faisait sur l'Ecole Saint-Jean à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 car notre commune fonctionnait encore en semaine de 4 jours et demi. Cette année, nous sommes revenus au système de la semaine de 4 jours et donc nous proposons un Accueil à la demi-journée et/ou à la journée complète le Mercredi avec un fonctionnement ressemblant à celui des vacances scolaire.



3- ORGANISATION DU PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire 2018, la commune de La Roquette-sur-siagne a choisi de revenir à la semaine de quatre jours. Il a fallu donc réorganiser le temps du périscolaire. Le souhait de la commune est de garder la dynamique des « anciens » temps d'activités périscolaire (TAP). C'est la raison pour laquelle un Projet Educatif Territorial a été mis en place pour permettre à tous les enfants inscrits de participer aux activités proposées.

Les nouvelles activités mises en place tiennent toujours compte de l'âge des enfants. Elles se déroulent de 16h30 à 17h30, après le goûter qui a lieu de 16h00 à 16h30. Certaines d'entre elles sont appelées « activités dirigées » car ceux sont des domaines d'activités qui nécessitent la présence de l'enfant du début à la fin. Pour les autres activités, l'enfant a la possibilité d'en choisir une et, plus tard, de se diriger vers une autre en cours.

Ces activités se déroulent du Lundi au Vendredi. Elles s'appuient sur les thématiques des projets d'école et sur les orientations éducatives de la commune et de l'agglomération. Elles peuvent être sportives, artistiques ou culturelles.

Une « aide aux devoirs » a été mise en place pour les CE2, CM1 et CM2. Elle est dirigée par deux instituteurs directement dans leur classe. Ici, encore, l'enfant est libre d'y aller, puis, après avoir fini ses devoirs, il peut rejoindre une activité commencée.

Pour les plus petits, CP et CE1, une « aide aux devoirs » est aussi proposée par une de nos ATSEM, dans une salle dédiée.

Après 17h30, les enfants sont plus libres. Des activités plus calmes leurs sont proposées (jeux de sociétés, jeux de constructions, coloriages, lecture). Des petits jeux collectifs sont aussi proposés pour ceux qui souhaitent continuer à jouer ensemble dans la cour.



4- LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

- Adapter le PEDT mis en place pour les TAP aux temps périscolaires pour permettre à tous les enfants inscrits de participer aux activités proposées
- Contribuer à réduire l'échec scolaire
- Créer un parcours éducatif en lien avec les projets d'écoles et la richesse de l'environnement
- Eduquer à la citoyenneté
- Permettre aux de choisir leurs activités
- S'adapter au rythme de l'enfant en personnalisant les activités selon la tranche d'âge
- Responsabiliser les enfants
- Permettre l'intégration des enfants en situation de handicap

5- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous avons choisis de développer trois objectifs éducatifs :

- Objectif éducatif 1 : Adapter le PEDT mis en place pour les TAP aux temps périscolaires pour permettre à tous les enfants inscrits de participer aux activités proposées

➔ Faire participer les enfants à l'ensemble des activités proposées et leur en faire découvrir des nouvelles

- En favorisant l'accès à de multiples activités tout au long de l'année, encadré par des intervenants extérieurs ou des animateurs. Des nouvelles activités peuvent émerger et d'autres peuvent se terminer au cours de l'année. Elles pourront être culturelles, sportives, éducatives, artistiques et même culinaires. Lors de ce temps, l'enfant a le choix sur son activité. Un planning lui sera proposé avec des activités multiples et tournantes comme : sport collectif, grands jeux, aide aux devoirs (CP/CE1), jeux de constructions, parcours de motricité, jeux de cour. D'autres activités appelées « activité dirigées » pourront être choisies. Pour celles-ci l'enfant devra rester dans l'activité jusqu'à la fin : aide aux devoirs (CE2/CM1/CM2), cuisine, potager, activités manuelles.

- Objectif éducatif 2 : Eduquer à la citoyenneté

➔ Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

Sensibiliser l'enfant à la protection de son environnement à travers les activités

- En favorisant les activités manuelles à l'aide de matériel de recyclage et de récupération (bouchons de bouteille, bouteilles en plastiques, bois, carton etc). En effet, les enfants effectueront leurs activités avec du matériel trouvé en sortie (pendant l'accueil des vacances) ou ramené de chez eux afin de les sensibiliser à la protection de l'environnement. A travers ces activités, ils prendront conscience qu'en partant d'un simple accessoire on peut arriver à créer des structures ou des objets qui peuvent nous servir au quotidien. Ils pourront repartir avec leurs créations ou s'en servir pour décorer les différents ateliers d'activités.

Laisser la parole aux enfants et développer les échanges collectifs

- Lors d'un temps « Café débat » organisé chaque Vendredi. Des sujets diverses seront abordés et les avis des enfants seront les axes de chaque débat. L'enfant pourra donner son point de vue et partager ses idées. Il respectera les temps de paroles et les avis de chacun.

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au développement durable

- Par le biais d'une action eco-citoyenne en partenariat avec une institutrice de CP. Chaque jour, au moment du goûter un tri sera effectué par les enfants. Les déchets seront jetés dans les poubelles correspondantes ou dans le composteur (exemple : peaux de bananes).

Objectif éducatif 3 : Responsabiliser les enfants

Favoriser la participation à la vie quotidienne

- En s'appuyant sur des actions de collectivités comme la distribution du goûter. Chaque jour, un enfant volontaire sera désigné pour aider l'animateur à distribuer le goûter à ses camarades tout en respectant les

règles d'hygiène. De plus, chaque enfant est responsable du matériel qu'il emprunte, il doit en prendre soin et veiller à ce qu'il soit rangé à sa place à la fin de son utilisation. C'est pour cela qu'un tableau a été fait pour réguler l'emprunt du matériel et s'assurer de sa restitution en bon état. L'enfant se marque sur le tableau à chaque emprunt et à chaque fois que le matériel est correctement rangé par ses soins.

Permettre aux plus petits d'être autonome dans le rangement

- En fabriquant des outils pour rendre ce geste automatique. Des petites pancartes, avec un dessin, seront créées pour que l'enfant est un point de repère afin d'effectuer le rangement du matériel, tout seul, après l'activité.

6- LE FONCTIONNEMENT

a- Journée type Maternelle :

7h30-08h20 : Accueil du matin, les enfants arrivent progressivement à l'école, des activités calmes sont mises à leur disposition comme des feuilles de dessin, jeux de construction et puzzles. Des jeux de balles sont autorisés pour ceux le désirant.

16h00 : Fin de la classe. Les enfants inscrits au périscolaire sont amenés au goûter par les ATSEM.

16h10-16h30 : Goûter

16h30 – 17h30 : Début des activités dirigées et des activités du jour.

17h30-18h30 : Fin des activités. Mise en place d'un temps multi-activités. Les enfants ont le choix entre plusieurs ateliers d'activités manuelles, des jeux sportifs ou, s'ils le souhaitent, du temps libre avec des jeux calmes (pâte à modelée, jeux de construction, coloriages).

b- Journée type primaire :

7h30-08h20 : Accueil du matin, les enfants arrivent progressivement à l'école, des activités calmes sont mises à leur disposition comme des feuilles de dessin, jeux de construction et puzzles. Des jeux de balles sont autorisés pour ceux le désirant.

16h00 : Fin de la classe. Les animateurs vont récupérer les enfants inscrits au périscolaire dans les classes.

16h10-16h30 : Goûter

16h30 – 17h30 : Début des activités dirigées et des activités du jour.

17h30-18h30 : Fin des activités. Mise en place d'un temps multi-activités. Les enfants ont le choix entre plusieurs ateliers d'activités manuelles, des jeux sportifs ou, s'ils le souhaitent, du temps libre avec des jeux calmes (cartes, puzzles, jeux de construction, coloriages).

c- Journée type du Mercredi :

7h30-09h00: Accueil du matin, petits et grands dans la cour élémentaire, les enfants arrivent progressivement, des activités calmes sont mises à leur disposition comme des feuilles de dessin, jeux de construction et puzzles. Des jeux de balles sont autorisés pour ceux le désirant.

9h00-9h30 : Rassemblement. Les enfants de chaque groupe sont comptés et une petite collation est prise avant de séparer les groupes (maternelle et primaire).

09h45 – 11h45: Activités/jeux du matin. Pour les plus grands, un intervenant extérieur vient initier à l'escrime. Les plus petits arrêtent les activités/jeux à 11h30 pour aller manger au réfectoire.

11h30-12h00-12h30 : Repas des petits et des grands tous ensemble dans le réfectoire

12h45-14h00 : Temps calme réservé à des jeux calmes

13h00/15 : Les plus petits inscrits à la journée se dirigent vers le dortoir. Les autres ont le choix entre plusieurs activités manuelles ou des jeux sportifs. Pour les enfants inscrits la demi-journée ils peuvent rester jusqu'à 14h00 avant d'être récupérés par leurs parents.

13h00-14h00 : Départ des 6 /11 ans inscrits à la demi-journée. Les enfants inscrits à la journée complète profitent du temps calme pour se relaxer.

14h00-15h45 : Activités/Jeux de l'après-midi pour les deux groupes. Un intervenant extérieur vient, pour les grands, initier la musique. Les petits du dortoir rejoignent le groupe des 3/5 ans vers 14h45/15h00.

16h00 : Rassemblement des deux groupes à la cour élémentaire, comme l'accueil du matin. Le goûter est pris tous ensemble.

16h15-18h30 : Départ échelonné. Des petits jeux sportifs et/ou calmes sont mis en place.

d- Rôle du directeur

Il est garant de la mise en oeuvre du projet pédagogique et du fonctionnement du périscolaire. Il a pour rôle de coordonner, gérer, évaluer et former son équipe d'animation pour permettre à chacun de s'impliquer dans le projet initial.

Il est garant de la sécurité de chaque enfant et doit aussi s'impliquer dans les différents jeux et ateliers mis en place par les animateurs.

Aussi, il doit favoriser la communication avec les parents et être disponible en cas de demande lors des temps d'accueil.

e- Rôle de l'équipe d'animation

Les animateurs doivent, avec l'aide du responsable, élaborer le projet pédagogique et mettre en place des activités en relation avec les objectifs.

Ils veilleront à la sécurité affective, morale et physique de chaque enfant.

Durant le temps périscolaire, ils proposeront des activités diverses sur le principe d'ateliers tournants, afin de permettre aux enfants de choisir.

Les animateurs respecteront le rythme de chaque enfant, ils devront proposer aussi bien des ateliers calmes qui favorisent la détente que des jeux sportifs pour ce qui ont besoin de se défouler.

Ils seront, également, respectueux et utiliseront un langage correct et adapté.

f- Suivi et évaluation

Quotidiennement, un point entre les animateurs et le responsable sera fait sur les objectifs. Si des améliorations ou changement peuvent être effectués.

Des temps de vie collective où les enfants peuvent s'exprimer seront mis en place afin d'être à l'écoute de leurs attentes, prendre en compte leur ressenti et leurs propositions sur les activités, sur la vie de groupe mais également sur les goûters.

Le responsable du périscolaire participera au conseil d'école, chaque trimestre, lors duquel il pourra intervenir et répondre aux questions des parents d'élèves.

